

Climat politique au Gabon

Mboumbou Miyakou, Mapangou, Moubelet Moubeya : quand la fraude électorale se prépare à l'Intérieur

Chacun de ces personnages a pris fait et cause pour le candidat du parti au pouvoir. Tous, en qualité de ministre de l'Intérieur, ont joué un rôle majeur dans les hold-up électoraux dans notre pays. Récit.

En 1992, alors ministre de l'Intérieur, Antoine Mboumbou Miyakou déclarait : « *Tant que je serai ministre de l'Intérieur, le président (Omar Bongo) ne perdra jamais une élection* ». L'homme était passé de la parole à l'acte. En effet, il annonça précipitamment les résultats du scrutin présidentiel de décembre 1993, alors que le dépouillement de tous les votes, notamment ceux de l'Estuaire, n'était pas achevé.

Les résultats publiés par lui et confirmés par Marie-Madeleine Mborantsouo donnaient le défunt président de la République vainqueur du scrutin dès le premier tour avec 213 793 voix (51,20 %), devant son principal adversaire, Paul Mba Abessole, accrédité de 70 747 voix (26,50 %). Cette proclamation avait été suivie d'événements malheureux qui avaient causé d'énormes pertes en vies humaines. Devenu, lui aussi, locataire de l'Avenue de

Cointet, Guy Bertrand Mapangou, assisté du directeur général du budget de l'époque, Yves Fernand Manfoumbi, avait publiquement appelé à la candidature d'Ali Bongo pour l'élection du 27 août 2016. A cette occasion, il avait ostentatoirement exhibé la somme nécessaire au règlement de sa caution. C'était en 2014, dans le cadre d'une cérémonie largement relayée par la presse officielle.

L'actuel patron de l'Intérieur y est allé, lui aussi, de son petit discours partisan : « *Tant que je serai là, l'opposition ne gagnera jamais l'élection présidentielle* ». Tout le monde connaît la suite. Quatre jours après la présidentielle du mois d'août dernier, objet du contentieux électoral et de la crise politique actuels, Pacôme Moubelet Moubeya, au cœur d'un réseau de falsificateurs de procès-verbaux électoraux dans lequel sont engouffrés Mme Mborantsouo et René Aboghe Ella, déclare Ali Bongo, son patron tant au PDG



Jusqu'à présent, les Bongo se sont éternisés au pouvoir grâce à la fraude organisée par la Cénap, validée par les ministres de l'Intérieur et légalisée par la Cour constitutionnelle

qu'au niveau de l'Exécutif gabonais, élu chef de l'Etat. Comme on peut le voir, ces trois personnages ont des points communs qui font office de missions à accomplir absolument. Premièrement, servir uniquement et loyalement un homme (le président de la République) et non le Gabon. En deuxième

lieu, à chaque élection présidentielle qu'on est amené à gérer, il faut veiller à ce que le patron conserve son fauteuil pour pouvoir jouir ensemble des avantages de cette forfaiture. Enfin, ne jamais hésiter de mater les contestataires et d'éliminer physiquement les plus irréductibles. Des sources bien

informées pensent que Christian Clotaire Ivala a certainement payé le prix de son insubordination lorsqu'en 1998, lors de la présidentielle, il aurait téléphoné à Pierre Mamboundou pour l'informer de ce qu'il venait de remporter le scrutin devant Omar Bongo Ondimba. A l'époque ministre de

l'Intérieur, le natif de Tchibanga s'était basé sur les vrais procès-verbaux en sa possession.

Et c'est sans doute parce que son éducation ne lui permet pas de tricher qu'il avait cru bon de dire la vérité. Mais Omar Bongo, qui était, dit-on, prêt à quitter le palais du bord de mer si les faucons ne l'avaient pas persuadé de s'y accrocher, n'avait pas digéré le fait que son ministre choisisse de respecter l'expression souveraine du peuple au lieu de le servir comme l'avaient fait ses prédécesseurs.

S'ils sont libres de choisir l'image et l'exemple qu'ils doivent montrer à leurs familles respectives, Antoine Mboumbou Miyakou, Guy Bertrand Mapangou et Pacôme Moubelet Moubeya devront, un jour ou l'autre, répondre du rôle qu'ils ont joué, chacun à son niveau, dans le truquage des élections au Gabon. A moins d'une repentance.